HAL
open science

Naissance et déclin de l'écopathologie (années 1970 - années 1990). L'essor contrarié d'une médecine vétérinaire alternative

Nicolas Fortané

▶ **To cite this version:**

Nicolas Fortané. Naissance et déclin de l'écopathologie (années 1970 - années 1990). L'essor contrarié d'une médecine vétérinaire alternative. Regards Sociologiques, 2017, 50/51 (2017), pp.133-159. hal-02627742

HAL Id: hal-02627742

https://hal.inrae.fr/hal-02627742v1

Submitted on 26 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nicolas Fortané
IRISSO (CNRS, INRA, Université Paris-Dauphine)
nicolas.fortane@inra.fr

Naissance et déclin de l'écopathologie (années 1970 – années 1990)

L'essor contrarié d'une médecine vétérinaire alternative

Résumé

Dans le courant des années 1970, quelques vétérinaires émettent un regard critique sur le modèle productiviste de l'agriculture industrielle. Ils développent alors une médecine vétérinaire préventive, mieux adaptée aux pratiques d'élevage moderne et repensant le rôle des vétérinaires sur l'exploitation agricole : l'écopathologie. Mais, une vingtaine d'année plus tard, celle-ci ne parvient à échapper à ses propres contradictions et disparaît. En effet, les savoirs et les pratiques de l'écopathologie sont réappropriés par les acteurs dominants et perdent leur dimension critique du modèle productiviste.

Pour comprendre cet essor contrarié de l'écopathologie, il faut resituer la carrière de cette forme de médecine vétérinaire alternative au cœur des enjeux qui ont concouru à restructurer l'espace des relations entre la médecine vétérinaire et les acteurs de la santé animale pendant la seconde moitié du vingtième siècle. On verra ainsi dans quelle mesure la dimension critique du projet écopathologique doit en réalité être rapportée aux luttes et aux concurrences auxquelles devait faire face la médecine vétérinaire pour préserver son territoire. C'est en définitive la configuration des forces professionnelles et institutionnelles du monde agricole qui permet d'expliquer la portée politique des savoirs et des pratiques écopathologiques.

Référence :

Nicolas Fortané, « Naissance et déclin de l'écopathologie (années 1970 – années 1990). L'essor contrarié d'une médecine vétérinaire alternative », *Regards sociologiques*, 50-51, 2017, p. 133-162.

A partir des années 1950, le paysage agricole français connaît de profondes mutations. Politiques et institutionnelles d'abord, avec la mise en place du système dit de « co-gestion » qui favorise l'autonomisation de la « profession organisée » et sa mainmise progressive sur les politiques de développement agricole[1]. Sociales, techniques et économiques ensuite, avec l'intensification de l'agriculture, qui entraîne d'importantes transformations tant sur la structuration des filières qu'au niveau de l'organisation du travail agricole[2]. Dans le secteur des productions animales, ces mutations s'enracinent principalement dans la loi sur la prophylaxie de la tuberculose bovine de 1954 et la loi sur l'élevage de 1966. La première est au fondement du « trépied sanitaire » qui confie la gestion des maladies animales réglementées à trois acteurs centraux : les services vétérinaires, la profession agricole et les vétérinaires libéraux[3]. La seconde refonde le mode d'organisation technico-économique de l'élevage, notamment en matière de génétique animale, en introduisant le modèle pyramidal dit de « sélection-multiplication-production » qui s'est particulièrement épanoui en filière industrielle[4].

Dans le courant des années 1970, quelques vétérinaires commencent à développer un regard critique sur les conséquences de ce modèle productiviste : sur la santé des animaux d'abord, que ces nouvelles conditions d'élevage dégradent considérablement[5] ; sur la situation socioéconomique de nombreux éleveurs ensuite, qui s'est nettement détériorée dans le sillage de l'industrialisation de l'agriculture dans la mesure où le développement agricole s'est accompagné de formes de paupérisation tant individuelles que collectives[6]. Ils dénoncent par la même occasion une profession vétérinaire impuissante sinon complice de cette « aliénation » des éleveurs par leur outil de production. Ils cherchent alors à inventer une médecine vétérinaire mieux adaptée aux pratiques d'élevage moderne, permettant une meilleure prise en charge de la santé animale (notamment par la prévention plutôt que le soin), et repensant le rôle des vétérinaires sur l'exploitation agricole, en particulier leur relation professionnelle et économique aux éleveurs. C'est dans cette perspective que se forme un projet de rénovation des savoirs et des pratiques vétérinaires, l'écopathologie.

---

[1] Muller Pierre, *Le technocrate et le paysan. Essai sur la politique française de modernisation de l'agriculture de 1945 à nos jours*, Paris, Editions Ouvrière, 1984.
[2] Nicourt Christian, *Etre agriculteur aujourd'hui. L'individualisation du travail des agriculteurs*, Versailles, Quae, 2013.
[3] Berdah Delphine, « Suivre la norme sanitaire ou 'périr' : la loi de 1954 sur la prophylaxie collective de la tuberculose bovine », *in* C. Bonneuil *et. al.* (dir.), *Science, chercheurs et agriculture. Pour une histoire de la recherche agronomique*, Paris, Quae/L'Harmattan, 2008, p. 203-222.
[4] Vissac Bertrand, *Les vaches de la République. Saisons et raisons d'un chercheur citoyen*, Paris, INRA, 2002.
[5] Dantzer Robert, Mormède Pierre, *Le stress en élevage intensif*, Paris, Masson, 1979 ; Burgat Florence, Dantzer Robert (dir.), *Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ?*, Paris, INRA éditions, 2001.
[6] Salmona Michèle, *Souffrances et résistances des paysans français*, Paris, L'Harmattan, 1994.

On devine cependant toutes les contradictions de cette position critique à l'égard du modèle productiviste. Si elle s'inscrit dans une remise en question de l'élevage industriel, épousant en cela le discours de certains syndicats agricoles de gauche, l'écopathologie porte en elle les conditions de sa réappropriation par les acteurs dominants : en proposant d'adapter la médecine vétérinaire à l'agriculture productiviste (même si c'est au départ pour en limiter les effets néfastes), les écopathologistes ont mis à disposition de leurs détracteurs les moyens de faire disparaître leur propre raison d'être. Ainsi, une vingtaine d'années après son apparition, cette forme de médecine vétérinaire s'éteint, ne serait-ce que partiellement[7]. En effet, si sa visée critique du modèle productiviste ne trouve plus d'écho, un certain nombre de ses concepts et de ses techniques vont en revanche être réappropriés par les tenants de l'élevage intensif.

Pour comprendre cet essor contrarié de l'écopathologie, il faut resituer la carrière de cette forme de médecine vétérinaire alternative (et ses formes plurielles) au coeur des enjeux qui ont concouru à restructurer l'espace des productions animales, ou plus exactement l'espace des relations entre la médecine vétérinaire et la santé des animaux, pendant la seconde moitié du vingtième siècle, voire au-delà[8]. On verra ainsi dans quelle mesure la dimension critique du projet écopathologique doit en réalité être rapportée aux luttes et aux concurrences auxquelles devait faire face la médecine vétérinaire pour préserver son territoire. C'est en définitive la configuration des forces professionnelles et institutionnelles du monde agricole qui permet d'expliquer la portée politique des savoirs et des pratiques écopathologiques.

L'écopathologie s'est développée sur trois sites entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980 (dans des formes sensiblement différentes), puis s'est rapidement trouvée sur le déclin, avant de disparaître totalement (en tout cas sous cette appellation) vers 1995. Ces trois pôles de l'écopathologie, dont cet article vise à retracer la trajectoire, sont une unité de l'INRA[9] à Theix (Puy-de-Dôme), une station de l'Anses[10] à Ploufragan (Côtes d'Armor) et un GIE[11] à Villeurbanne (Rhône). Méthodologiquement, cette enquête s'appuie

[7] En effet, même si cela se situe hors de la portée (chronologique) de cet article, on observe aujourd'hui une certaine forme de résurgence des savoirs et pratiques écopathologiques, notamment en médecine vétérinaire porcine. Par ailleurs, certains aspects de l'écopathologie ont manifestement perduré à travers un mode d'exercice extrêmement marginal de la profession vétérinaire (moins de 3% des praticiens recensés par l'Ordre), le conventionnement : là n'est pas l'objet de cet article qui vise à analyser le relatif échec de l'écopathologie, en tant que forme alternative d'expertise de la santé animale, à transformer globalement la médecine vétérinaire. Pour quelques précisions sur cette histoire parallèle, on peut se reporter à : Robinet André, *Larzac, Millau, Grands Causses. Elevage et partage des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 2011 ; Combettes Patrice *et al.,* « La santé animale sociale et solidaire », *Le sociographe*, 5, 2012, p. 261-284.

[8] Voir encadré en fin d'introduction.

[9] Institut national de Recherche Agronomique.

[10] Agence Nationale de Sécurité Sanitaire.

[11] Groupement d'Intérêt Economique.

sur quatorze entretiens semi-directifs réalisés en 2012, cinq entretiens issus des Archives Orales de l'INRA[12] et sur un corpus d'une cinquantaine de documents, principalement composé de la littérature grise et scientifique produite par les écopathologistes. Notre propos est organisé en trois temps : on revient tout d'abord sur les origines de l'écopathologie, avant d'explorer minutieusement ce que recouvre cette forme de médecine vétérinaire alternative puis d'expliquer les conditions de sa disparition paradoxale.

Restituer la carrière de l'écopathologie au prisme d'une sociohistoire de la médecine vétérinaire

Les enjeux qui concourent à la naissance et au déclin de l'écopathologie doivent se lire à l'aune des processus sociohistoriques qui structurent les relations de la médecine vétérinaire au monde de l'élevage. Deux tendances principales caractérisent l'histoire de la médecine des animaux depuis la fin du XIXe siècle. Celle-ci s'est tout d'abord construite sur un modèle proche de la médecine humaine, à savoir un mode d'exercice libéral et une approche clinique (pathologiste, curative et individualisée) des maladies animales. Elle s'est ensuite imposée comme spécialiste des maladies « transmissibles » en s'appropriant les savoirs et les outils pratiques de la microbiologie pastorienne (conception infectieuse de la pathologie), fondant sa légitimité sur une « expertise de santé publique » plutôt qu'une « expertise agricole »[13]. La juridiction de la santé animale, que les vétérinaires sont parvenus à monopoliser au terme d'un long processus de professionnalisation, s'est donc avant tout orientée vers un objectif de protection de la santé humaine (notamment via la réglementation des échanges commerciaux), plutôt que vers une logique de développement agricole et d'encadrement des pratiques d'élevage[14]. Ces questions furent en effet délaissées à une discipline que les vétérinaires ont progressivement abandonnée aux agronomes et qui se penche bien plus, en définitive, sur la productivité que la santé des animaux : la zootechnie[15].

Mais l'industrialisation de l'agriculture dans la seconde moitié du XXe siècle entraîne l'apparition de nouvelles conditions d'élevage (conduite en bande, élevage hors-sol, augmentation de la taille des troupeaux…) qui ont contribué à marginaliser la place de la médecine vétérinaire sur l'exploitation agricole : la santé animale perd progressivement de son autonomie face à d'autres dimensions de l'élevage telles que la génétique, l'alimentation ou le logement, permettant à la zootechnie d'empiéter sur le territoire historique de la profession vétérinaire. L'industrialisation de l'agriculture favorise donc une résurgence des contestations de la légitimité de la médecine vétérinaire sur le domaine de la santé animale, qui étaient pourtant closes depuis plusieurs décennies. En conséquence, les vétérinaires doivent à nouveau défendre leur juridiction professionnelle et ne peuvent plus, pour ce faire, se contenter de leur expertise de santé publique.

Lorsque, dans les années 1970, se construit un regard critique sur le modèle productiviste au sein d'une fraction de la profession vétérinaire, on ne peut donc détacher la formation de cette position, qui mènera à la

[12] http://www7.inra.fr/archorales/

[13] Berdah Delphine, « Entre scientifisation et travail de frontières : les transformations des savoirs vétérinaires en France, XVIIIe-XIXe siècles », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 59 (4), 2012, p. 51-96.

[14] Hubscher Ronald, *Les maîtres des bêtes. Les vétérinaires dans la société française (XVIIIe-XXe siècle)*, Paris, Odile Jacob, 1999.

[15] Hubscher, *op. cit.* ; Jussiau Roland. *et. al.*, *L'élevage en France. 10 000 ans d'histoire,* Paris, Educagri, 1999.

création de l'écopathologie, des modalités de la concurrence que se livrent alors les différentes catégories d'acteurs intervenant sur l'exploitation agricole. En effet, nous allons voir que, quand ces quelques vétérinaires commencent à militer pour le développement d'une nouvelle forme de soins aux animaux, ils visent aussi à réaffirmer leurs prérogatives sur le territoire de la santé animale et à la fonder sur une expertise de type « agricole ». Ainsi, à la manière de leurs homologues britanniques quelques années plus tôt, les écopathologistes ont cherché à développer une forme de « médecine vétérinaire préventive » en convertissant leur position de « pompiers cliniciens », n'intervenant dans les élevages qu'à l'occasion de manifestations pathologiques au sein du troupeau, en une position de « conseillers », capables d'intégrer la santé animale à la gestion technico-économique de l'exploitation agricole[16]. A cet égard, si l'écopathologie peut être considérée comme une forme alternative de médecine vétérinaire, ce n'est pas uniquement parce qu'elle rompt avec l'approche clinique et infectieuse des maladies animales mais aussi parce qu'elle sous-tend une transformation de la relation vétérinaire-éleveur et des dispositifs d'encadrement de l'élevage, en particulier l'organisation institutionnelle de l'AST[17]. Au total, *l'essor contrarié* de l'écopathologie, comme trajectoire d'une discipline critique des productions animales, ne peut se lire qu'en le rapportant aux enjeux qui structurent l'espace des relations entre la médecine vétérinaire et la santé des animaux.

I - Aux origines de l'écopathologie, un projet politique et médical

Si l'écopathologie ne se forme à proprement parler qu'à partir de la seconde moitié des années 1970, il faut remonter à la fin de la décennie précédente pour en percevoir les balbutiements. Une petite fraction de la profession vétérinaire commence alors à construire un regard critique sur l'élevage intensif et à imaginer de nouvelles façons d'exercer la médecine vétérinaire. Les pionniers de l'écopathologie, c'est-à-dire les fondateurs des centres de Theix, Villeurbanne et Ploufragan, se nourriront ensuite de ces prémices pour poser les premiers jalons d'une approche préventive de la santé animale.

1 – Refonder la médecine vétérinaire

Les germes de l'écopathologie commencent à poindre dans le contexte post-68 alors que s'organise une tentative de rénovation de l'enseignement vétérinaire. Se forme à cette occasion la critique culturelle et sociale d'une profession élitiste, enfermée dans ses certitudes

[16] Woods Abigail, « Is prevention better than cure ? The rise and fall of preventive veterinary medicine, 1950-80 », *Social History of Medicine*, 26 (1), 2013, p. 113-131.
[17] Appui Scientifique et Technique. Cette expression désigne un ensemble d'acteurs, tels que les organismes de recherche, les instituts et groupements techniques, les collectivités territoriales en charge du développement agricole, etc. qui participent de l'encadrement des pratiques agricoles.

passées et restée aveugle aux dérives du modèle productiviste[18]. Michel Fontaine, professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon (ENVL), s'inscrit dans cette mouvance. Il remet en cause un enseignement vétérinaire éloigné des réalités du terrain, qui n'est plus adapté aux nouvelles conditions d'élevage des animaux de rente. Il est lié à des organisations syndicales agricoles de gauche (notamment les Paysans Travailleurs - PT) qui dénoncent l'aliénation des agriculteurs par l'industrialisation des pratiques agricoles, en particulier via le développement des contrats d'intégration[19]. Il développe ainsi une conception « alternative »[20] de la médecine vétérinaire, c'est-à-dire porteuse d'une critique du modèle productiviste et s'évertuant à fournir aux éleveurs des outils de résistance aux diverses formes de domination qui s'exercent sur eux. En cela, cette entreprise de redéfinition de la médecine vétérinaire, bien qu'encore en gestation, revêt non seulement une importante portée politique, mais celle-ci s'accompagne également d'une dimension technique, ici médicale, dans la mesure où elle passe nécessairement par une modification des savoirs et des pratiques vétérinaires. C'est donc dans ce double sens que l'écopathologie peut être considérée comme une forme de médecine vétérinaire alternative.

> C'était une époque où il y avait une réelle exploitation du monde agricole par les élites techniciennes qui étaient les vétérinaires, etc. Et quand je dis « exploitation », je pèse mes mots, c'est exploitation au sens où on exploitait, de mon point de vue, l'ignorance, la méconnaissance à des fins réellement financières. (…)
> On s'apercevait qu'entre l'élevage intensif qui commençait à grignoter partout et les paysans, il y avait un fossé invraisemblable qui faisait qu'ils ne dominaient même pas leur outil de travail puisqu'ils ne le comprenaient plus. Leurs pratiques traditionnelles n'étaient plus en rapport avec les objets sur lesquels ils travaillaient.
>
> Un écopathologiste de Villeurbanne, 70 ans, retraité

Soucieux de développer un espace où cette conception va pouvoir se forger et circuler, Fontaine créé le Cefale en 1973 (Centre d'études et de formation appliquées à l'élevage). Son objectif est de réunir des chercheurs de différentes disciplines (zootechnie, pharmacologie, sciences vétérinaires, etc.), des vétérinaires praticiens et des éleveurs dans un collectif voué à la formation des étudiants vétérinaires sur le terrain, et non enfermés dans les Ecoles comme cela se pratiquait à l'époque. Le Cefale est ainsi un lieu où va se construire et s'expérimenter une nouvelle approche de la santé animale, non seulement en termes de méthodes et de

[18] Fontaine Michel, « Des étudiants en quête de paysans », *Les Temps Modernes*, 340, 1974, p. 440-449.
[19] Robinet, *op. cit*.
[20] Marichalar Pascal, Pitti Laure, « Réinventer la médecine ouvrière ? Retour sur des mouvements médicaux alternatifs dans la France post-1968 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 196-197, 2013, p. 116-133.

techniques médicales (cf infra), mais aussi par la prise en compte des enjeux économiques et sociaux du monde agricole.

Extraits de la brochure de présentation du Cefale[21]

« Aux éleveurs, le Cefale affirme vouloir comprendre leurs véritables problèmes d'élevage, dans leur complexité et dans le contexte socio-économique où ils surviennent. C'est pourquoi la démarche est essentiellement à base d'enquêtes, d'investigations techniques, de contrats directs. (…)
Les étudiants du Cefale s'efforcent à la précision scientifique et à la rigueur de la méthode, et recherchent toutes les véritables causes de désordre et leur agencement. Ils sont amenés à être préoccupés plus particulièrement par ceux, parmi les éleveurs, qui sont en difficulté, par les plus vulnérables, les plus menacés dans leur condition de paysan. Considérant, à partir des données techniques, les conditions économiques et sociales, les intervenants sont portés à une réflexion plus large, sur l'évolution actuelle de l'agriculture et de l'aménagement rural, les questions d'environnement et de protection du consommateur ».

Cette dynamique entre en résonnance avec les mobilisations du Larzac et entretiendront même un lien direct, à la fin de la décennie, avec la création du « groupe véto » de Larzac Université, ancêtre de l'AVEM[22]. L'ambition de ces mouvements est de repenser l'organisation socioéconomique de la médecine vétérinaire afin de dégager, ne serait-ce que partiellement, les éleveurs des formes d'exploitation dont ils sont l'objet. Deux modes d'exercice alternatifs, c'est-à-dire opposés au caractère libéral de l'activité médicale, se développent à cette époque. Le premier, qui va devenir la marque de fabrique du Cefale et des vétérinaires du Massif Central (dont l'AVEM est une organisation « historique » et qui recrute une large partie de ses adhérents chez les anciens étudiants de Fontaine)[23] est celui des Groupements Vétérinaires Conventionnés (GVC) : un collectif de vétérinaires est lié par une convention annuelle à un groupe d'éleveurs, fixant une rémunération forfaitaire pour le soin aux animaux. Ce dispositif, en évitant le paiement à l'acte, est pensé comme une forme de mutualisation des risques entre les vétérinaires et les éleveurs. Le second modèle, davantage défendu par les PT, est celui du salariat, qui pousse plus loin encore la rupture avec le mode d'exercice libéral.

Mais cette conception, politiquement située, des rapports socioéconomiques entre éleveurs et vétérinaires se double d'une réflexion sur leurs relations sociotechniques, c'est-à-

[21] Cité par Robinet, *Op. cit.*
[22] Association Vétérinaires Eleveurs du Millavois.
[23] *Ibid.*

dire sur les modifications qu'il convient concrètement d'apporter aux pratiques d'élevage dans un contexte d'industrialisation de l'agriculture. En effet, la critique politique du modèle productiviste est ici indissociable d'un projet de rénovation des relations sociales qui structurent l'espace de la santé animale[24]. Or, cela implique de fonder les rapports vétérinaires-éleveurs sur de nouvelles pratiques médicales, puisque ce sont précisément à travers elles que s'exerçait jusque-là la domination des premiers sur les seconds. En d'autres termes, si les risques sont mutualisés par la convention qui lie ces deux catégories d'acteurs, les savoirs et les techniques (de gestion de la santé animale) qu'ils mobilisent doivent aussi s'adapter à cette relation contractuelle singulière : la rupture avec le modèle libéral du paiement à l'acte implique d'appréhender le soin aux animaux autrement que par la clinique vétérinaire traditionnelle[25].

L'acte médical ne pouvant plus être ponctuel, individuel et strictement curatif, il doit être pensé comme un suivi au long cours de la santé d'un troupeau, d'autant plus lorsque les conditions d'élevage moderne, en particulier la conduite en bande, tendent à homogénéiser les caractéristiques sanitaires de tous les animaux de l'exploitation. Ce modèle, qui va constituer le fondement des savoirs et des techniques écopathologiques en tant que pratique médicale alternative, est celui du « suivi longitudinal ». Il permet notamment d'envisager la pathologie animale d'un point de vue populationnel et dans une perspective préventive. Mais, comme nous le verrons plus loin, cette approche n'est pas qu'une pure innovation de méthode ou une simple adaptation des savoirs et des techniques vétérinaires à l'élevage intensif, c'est aussi une façon d'associer les éleveurs à la pratique médicale dans la mesure où ils deviennent parties prenantes du suivi longitudinal de leurs troupeaux : critique politique et rénovation pratique de la médecine des animaux s'alimentent – et font sens – réciproquement.

> Globalement, l'idée qu'ils mettaient en place, Fontaine et ses étudiants, c'est de se dire : on suit des groupes d'animaux et pas des individus. C'est un peu ça. Et on exerce un suivi dans le temps qui est à peu près la seule façon de connaître un problème, à l'instar de ce qui se passe au niveau du dopage, où si vous n'instituez pas un contrôle longitudinal, vous ne pouvez rien comprendre. Donc, à la limite, pour moi, [l'écopathologie], c'est la découverte du contrôle longitudinal. C'est la découverte du contrôle longitudinal de la santé, d'une population animale. Alors que jusqu'à présent, on était dans des interventions ponctuelles.
>
> Un écopathologiste de Theix, 65 ans, retraité

[24] Fontaine, *op.cit.*
[25] Combettes *et al., op. cit*.

2 – Les « pionniers » de l'écopahtologie

Si les « pionniers » de l'écopathologie ne figurent pas à proprement parler parmi les vétérinaires issus de la mouvance Cefale ou GVC, ils ne sont toutefois pas dénués de liens. Les trajectoires des fondateurs des centres de Theix (Michel Brochart) et Villeurbanne (Guy Rosner) sont en effet directement imprégnées de cette conception alternative de la médecine vétérinaire, qui associe une approche préventive des maladies animales à une critique du modèle productiviste. Sur le plan politique tout d'abord, Brochart est un chercheur de l'INRA qui, par sa proximité géographique, générationnelle et militante (PC, journal *La Terre*), est très proche de Fontaine. Pour lui aussi, le caractère alternatif du projet écopatholgoique revêt une double dimension politique et médicale. Rosner est quant à lui proche, pendant un temps, de mouvements politiques de gauche et d'éleveurs membres des PT, que ce soit lorsqu'il est vétérinaire-conseil du GDS des Vosges ou lorsqu'il exerce en tant que salarié d'un groupement de producteurs (Syndicat d'action sanitaire des éleveurs du Don – SASED) au milieu des années 1970. Soucieux de s'entourer de collègues qui partagent cette conception alternative des rapports socioéconomiques et sociotechniques entre éleveurs et vétérinaires, la plupart des vétérinaires avec qui il travaillera dans son Centre d'Ecopathologie de la région lyonnaise sont des ex-étudiants du Cefale, souvent également passés par des GVC.

Sur le plan des savoirs et des pratiques médicales ensuite, les pionniers de l'écopathologie s'approprient rapidement la notion de suivi longitudinal des troupeaux, qui va leur permettre de préciser les caractéristiques d'une approche préventive des maladies animales : celle-ci est non seulement populationnelle mais également multifactorielle (donc non spécifiquement infectieuse) et interdisciplinaire (donc non spécifiquement vétérinaire). Brochart et Rosner se sont investis et spécialisés depuis de longues années dans deux domaines précurseurs en la matière : la nutrition et la reproduction. Avant la création du laboratoire d'écopathologie de Theix en 1978, Brochart a mené des travaux sur ces deux thématiques de recherche, qui lui ont permis d'apprécier les limites des approches physiopathologiques et microbiologiques de la santé animale. La nutrition et la reproduction sont en effet les domaines des sciences et de la médecine vétérinaires où la domination des thèses pastoriennes a été la moins prégnante et qui, de fait, ont continué d'entretenir des relations avec des savoirs historiquement délaissés à l'agronomie (zootechnie, économie rurale). Rosner, bien que plus jeune, s'est aussi beaucoup impliqué sur ces aspects particuliers de la santé animale avant de créer le centre d'écopathologie de Villeurbanne en 1984. Après

son expérience de vétérinaire salarié au sein du SASED, il a notamment été formateur en insémination bovine pendant plusieurs années et il mena ensuite des enquêtes sur la valorisation des sous-produits agricoles dans l'alimentation animale.

> Le suivi de reproduction est peut-être la première manière [écopathologique] de travailler, avec laquelle ont travaillé les vétérinaires praticiens classiques qui avaient des bonnes idées. Ils ont fait des suivis de reproduction, donc ça veut dire que, là, on revient à un système… C'est un peu l'ancêtre de ce qu'ont fait ces groupes conventionnés, simplement c'était strictement lié au suivi de la reproduction, mais c'est la même idée. On dit aux gens de noter les chaleurs, les machins. Ils vous préviennent dès que la vache est comme-ci, comme ça. (…) Donc, ça, ça a été une préfiguration. Tout ce qui est préfiguration de [l'écopathologie], c'est le suivi longitudinal. Pour moi, c'est ça le truc.
>
> Un écopathologiste de Villeurbanne, 70 ans, retraité

Au-delà de cette technique médicale singulière qui préfigure l'approche multifactorielle au cœur de l'expertise écopathologique, réside l'ambition de décloisonner la santé animale des savoirs et des pratiques strictement vétérinaires. L'interdisciplinarité, en particulier la réconciliation de la zootechnie et de la médecine vétérinaire, se situe en effet au fondement du projet médical de l'écopathologie et est pensée comme un moyen de l'articuler au projet politique fondateur de Fontaine : cette nouvelle façon d'appréhender la santé des animaux doit aussi être au service d'une logique de développement agricole et d'émancipation des éleveurs, en visant notamment à diminuer les coûts de production (moins d'intrants, d'actes vétérinaires, etc.) afin de préserver le revenu des éleveurs et les emplois agricoles[26]. En d'autres termes, si l'écopathologie peut être perçue comme une forme alternative de médecine vétérinaire, c'est parce que son rapport à la santé animale relève autant sinon davantage d'une expertise agricole que d'une expertise de santé publique. Les multiples dimensions du projet écopathologique s'inscrivent en effet avant tout dans une logique d'encadrement des pratiques d'élevage, rompant ainsi avec le mode de légitimation historique des savoirs et des pratiques vétérinaires.

Les conditions d'articulation de ces ambitions plurielles ont été puisées par la plupart des premiers écopathologistes dans une expérience socialisatrice singulière : la médecine vétérinaire tropicale. Que ce soit dans le cadre de leur service militaire (coopération) ou via

[26] Calavas Didier, *Ecopathologie des animaux d'élevage. Principes, démarches, implications*. Thèse d'université, Université Claude Bernard, Lyon 1, 1998.

un passage par l'IEMVT[27] (ce que les vétérinaires de l'époque appelaient communément « faire l'exo »), c'est dans ces postes occupés généralement pendant deux ou trois ans dans des pays africains ou caraïbéens que les futurs écopathologistes disent avoir nourri leur volonté de se départir des schémas classiques de la médecine vétérinaire. Ils devaient alors contribuer au développement des systèmes agraires locaux, concilier des logiques de productivité et de protection de la santé (des hommes comme des animaux) et se trouvaient de fait devant la nécessité de mobiliser une large gamme de savoirs et de techniques (logiques de développement économique, agricole, de santé publique, etc.).

Historiquement, la médecine vétérinaire tropicale a toujours constitué un régime d'expertise au sein duquel la juridiction de la santé animale n'était pas monopolisée par la profession vétérinaire[28]. La conception des maladies animales qu'ont pu y développer les (futurs) écopathologistes et le rôle qui leur incombait ont ainsi pu trouver un terrain d'expression dans le projet politique et médical de l'écopathologie au tournant des années 1970, lorsque l'industrialisation de l'agriculture battait son plein et modifiait en profondeur les conditions sociales, économiques et techniques de l'élevage.

> Donc j'ai demandé un poste en coopération et je me retrouve à Madagascar. Comme j'avais fait de la chimie à la fac, on me nomme directeur d'un labo de chimie, et en même temps j'ai des bonnes connaissances en nutrition, en élevage, en zootechnie. Et là-bas (…) j'avais une place transversale, je faisais un peu tout à la fois puisque j'étais chimiste, nutritionniste, éleveur, pathologiste. Et en général quand il y avait des opérations de développement sur le terrain, quand par exemple la banque mondiale voulait développer les élevages bovins, il s'est trouvé que moi, du haut de mes 23 ans, c'était moi qui faisais le lien. Donc je me suis impliqué dans des études avec des économistes, des pédologues, des gens qui avaient besoin d'une valence complémentaire. C'était une période formidable.
>
> Un écopathologiste de Ploufragan, 65 ans, directeur scientifique d'une coopérative agricole

Au total, appréhender la santé animale dans une perspective écopathologique renvoie à un double travail. D'une part, c'est sortir du carcan clinique et infectieux de la médecine vétérinaire au profit d'une approche préventive, définie comme populationnelle, multifactorielle et interdisciplinaire des maladies animales. D'autre part, c'est repenser la place de la profession vétérinaire dans l'organisation sociale de la production animale, c'est-à-dire à la fois les relations socioéconomiques et sociotechniques entre l'éleveur et le vétérinaire

[27] Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire Tropicale.
[28] Brown Karen, Gilfoyle Daniel (eds.), *Healing the herds : disease, livestock economy and the globalization of veterinary medicine*, Athens, Ohio University Press, 2010.

et la relation de la médecine vétérinaire avec d'autres formes d'expertise qui tendent à empiéter sur la santé animale dans un contexte d'industrialisation de l'élevage (zootechnie, économie rurale…). Cependant, pour que se développe une telle forme (alternative) de médecine vétérinaire, il faut encore que se restructurent les espaces de circulation et d'appropriation des concepts et des techniques qui lui sont spécifiquement dédiés. C'est précisément ce qui se met en place avec la création des trois centres d'écopathologie.

II - Les enquêtes écopathologiques, un espace de circulation des savoirs et des pratiques vétérinaires

Interroger l'histoire de l'écopathologie implique non seulement de comprendre les transformations des savoirs et des pratiques vétérinaires mais également la façon dont ils sont liés à une réorganisation des dispositifs d'encadrement des pratiques d'élevages. C'est que nous entendons montrer en appréhendant l'écopathologie comme une forme alternative d'*expertise* vétérinaire. Si la situation de chaque centre présente quelques singularités, il s'en dégage néanmoins deux caractéristiques transversales à partir des grandes enquêtes écopathologiques qui s'y développèrent. La première réside dans la redéfinition de la juridiction de la santé animale, qu'il s'agit d'ouvrir à d'autres acteurs que les seuls vétérinaires afin d'élargir le rôle de ces derniers sur l'exploitation. La seconde consiste en l'invention, par les écopathologistes de Ploufragan, d'une technique médicale particulière *(i.e.* une approche statistique des maladies animales) qui permet de réintégrer les problématiques sanitaires dans la gestion technico-économique globale de l'élevage.

1 - Partager l'expertise vétérinaire avec les acteurs agricoles

L'une des principales ambitions de l'écopathologie est d'imaginer un mode de gestion de la santé animale permettant de rompre avec les formes d'aliénation que la médecine vétérinaire tend à faire peser, en affinité avec le modèle productiviste, sur les éleveurs. Pour ce faire, elle entend partager l'expertise vétérinaire avec les acteurs agricoles. Mais cette démarche d'ouverture permet aussi aux savoirs et aux pratiques vétérinaires de ne pas être trop marginalisés par d'autres registres d'expertise qui commencent à investir le domaine de

la santé animale. L'écopathologie telle qu'est s'est développée à Theix et Villeurbanne en constitue une parfaite illustration.

Lorsqu'au début des années 1970, les pionniers d'une approche préventive de la santé animale cherchent à faire connaître le projet écopathologique auprès des acteurs du monde agricole, qui en seraient non seulement les bénéficiaires mais également les parties prenantes, c'est d'abord la Fédération Nationale des Groupements de Défense Sanitaire Bovins (FNGDSB) qui leur prête une oreille attentive. Les GDS sont les organisations professionnelles de gestion de la santé animale qui ont joué un rôle historique dans la mise en place des prophylaxies collectives[29]. Brochart et Fontaine, puis Tillon (le fondateur du centre d'écopathologie de Ploufragan) participent aux congrès de la FNGDSB de 1973, 1975 et 1977 et soulèvent manifestement l'enthousiasme. Ils défendent en effet l'idée que les GDS ne doivent pas se restreindre à une logique de santé publique avec le contrôle des maladies contagieuses réglementées, mais peuvent aussi valoriser, en association avec la profession vétérinaire, une forme d'expertise agricole, plus consciente et plus adaptée aux nouvelles problématiques sanitaires qui émergent avec l'industrialisation de l'élevage (en particulier, les mammites et les boiteries en élevage bovin).

Suite à ces congrès est mise en place la première Enquête Eco-Pathologique Continue (EEPC) par l'unité INRA de Brochart, qui vient de recruter un jeune chercheur vétérinaire qui occupera un rôle prépondérant dans le développement des enquêtes écopathologiques, Jacques Barnouin[30]. Ce dernier coordonne l'EEPC, dont le principal partenaire est la FNGDSB et avec laquelle coopèrent d'autres acteurs de l'AST, en particulier des organismes de contrôle laitier et d'insémination artificielle et l'Institut technique de l'élevage bovin. La collecte des données met en scène les éleveurs (qui notent de façon libre les évènements survenant dans le troupeau) et les techniciens des GDS qui effectuent six visites par an pour vérifier et transmettre ces informations aux chercheurs de l'INRA[31]. Conformément à une approche préventive de la pathologie animale, les données recueillies sont de nature très variée : données climatiques, analyse des sols, rationnement des animaux, analyses sérologiques et biochimiques, etc. L'EEPC constitue ainsi un dispositif où les savoirs et les pratiques vétérinaires rompent avec la clinique médicale traditionnelle (le suivi longitudinal des

[29] Berdah, 2008, *Op. cit.*

[30] Bien que plus porté sur le volet scientifique de l'écopathologie, plutôt que sur sa dimension pratique ou militante, Barnouin partage certaines propriétés sociales des écopathologistes « historiques », notamment sa formation à l'interdisciplinarité et à l'approche multifactorielle lors d'une expérience de recherche appliquée à l'étranger (mise en place des suivis longitudinaux des troupeaux bovins à l'Institut Technique Agricole de Mostaganem en Algérie entre 1973 et 1975).

[31] L'EEPC a donné lieu à de nombreuses publications, dont les principales sont regroupées dans un numéro spécial des *Annales de la Recherche Vétérinaire* en 1986.

troupeaux constituant la technique centrale de ces enquêtes) et où la juridiction de la santé animale est en définitive partagée entre tous les acteurs gravitant autour de l'exploitation agricole. Néanmoins, ce sont des savoirs et des pratiques certes rénovés mais spécifiquement vétérinaires qui constituent la forme d'expertise dépositaire de la santé des animaux. L'écopathologie reste d'abord ici une activité scientifique, mais dont les modalités pratiques reposent toutefois sur d'autres acteurs que les seuls chercheurs vétérinaires.

> Au départ, tout le monde était très circonspect. Mais l'idée, c'est de se baser, de faire pénétrer [l'écopathologie] au travers des GDS (…). C'était ça, l'idée au départ. Donc, on leur a passé une partie du sanitaire et donc Brochart a essayé de les convaincre qu'il fallait arrêter de faire que la tuberculose et les piquouses, et la brucellose, qu'il fallait voir ailleurs et qu'il y avait une possibilité d'augmenter considérablement la rentabilité des élevages, c'était d'étudier les maladies d'élevage, de comprendre leurs facteurs de risque et de diminuer leur impact économique. C'est comme ça qu'on a mis en place cette enquête écopathologique continue, l'élevage observatoire. La première c'est 78-82.
>
> Un écopathologiste de Theix, 65 ans, retraité

Quelques années plus tard, Rosner met en place au Centre d'Ecopathologie de Villeurbanne un dispositif légèrement différent, mais orienté vers un même objectif d'ouverture des savoirs et des pratiques vétérinaires aux acteurs agricoles. Fort de ses expériences professionnelles passées (GDS des Vosges, SASED) et mettant en avant la problématique du développement agricole, il s'efforce d'arracher la santé animale de la mainmise exclusive de la profession vétérinaire et de mener cette dernière vers le territoire du conseil technique, alors chasse gardée des institutions aux mains de la « profession organisée » (Chambres d'agricultures, instituts techniques, etc.) et peuplées d'acteurs de formation principalement agronomique[32]. Reprenant à son compte les principes de l'écopathologie qui visent, dans un même mouvement, à un décloisonnement du territoire de la santé animale et à une légitimation de l'expertise vétérinaire sur l'exploitation agricole, il développe ses propres réseaux d'enquête afin d'assurer la construction, la diffusion et l'appropriation de savoirs et de pratiques vétérinaires alternatifs.

La particularité de Rosner (et, donc, du Centre d'Ecopathologie de Villeurbanne) réside dans une approche par la formation continue qui lui permet de développer une technique pédagogique de co-construction de la demande sociale (inspirée de la « pédagogie

[32] Rémy Jacques *et. al.* (dir.), *Conseiller en agriculture*. Paris, INRA, 2006 ; Compagnone Claude *et. al*. (dir.), *Conseil et développement en agriculture. Quelles nouvelles pratiques ?* Versailles, Quae, 2009.

de groupe » des réformateurs agricoles d'après-guerre[33]) : les études sont entièrement construites, qu'il s'agisse du choix des pathologies étudiées, de la définition des protocoles d'enquête ou de l'analyse des résultats, par l'ensemble des participants, régulièrement réunis à Villeurbanne. L'enjeu principal est en effet la transmission des savoirs et des savoir-faire issus des enquêtes écopathologiques. Il s'agit d'une véritable philosophie de la circulation et du partage de l'expertise vétérinaire, afin d'éviter que celle-ci ne devienne « *un instrument de domination politique et d'enrichissement financier* »[34]. Deux outils spécifiques sont mis en place dans cette optique : les « modes d'emploi » et les « programmes Ecopatho-Transfert ». Pensés comme « *des programmes de prévention des maladies, permettant aux organismes de développement et d'encadrement technique et économique de l'élevage d'utiliser et d'appliquer les résultats des enquêtes* »[35], ils incarnent encore une fois cette conception de l'écopathologie comme forme de médecine vétérinaire alternative, qui envisage la santé animale comme un territoire fondamentalement partagé entre la profession vétérinaire et les acteurs agricoles (éleveurs, techniciens et professionnels de l'AST). Mais, en même temps, ces espaces de circulation et d'appropriation de l'expertise vétérinaire lui permettent de renouveler les fondements de sa légitimité à intervenir sur la santé des animaux.

2 - L'invention d'une nouvelle technique vétérinaire

La création de la Station de pathologie porcine (SPP) de Ploufragan en 1972 s'inscrit dans un contexte assez différent des deux autres centres d'écopathologie. L'histoire de l'agriculture bretonne est marquée par le syndicalisme chrétien (les JAC[36]) qui, s'il partage avec les mouvements agricoles de gauche les objectifs d'émancipation des agriculteurs par la maîtrise de son outil de production (ici, animale), s'en distingue dans son rapport à l'industrialisation de l'élevage, pensé comme un moyen de moderniser et d'autonomiser le monde agricole[37]. La SPP vise à accompagner la filière porcine bretonne vers une plus grande industrialisation de la production (qui est alors déficitaire), en gérant les nouveaux problèmes de santé animale qui apparaissent avec cette organisation intensive de l'élevage (en particulier les troubles de la reproduction chez les truies, et les syndromes respiratoires et digestifs chez

[33] Muller, *Op. cit*.
[34] Calavas, *Op. cit*.
[35] Calavas Didier, Rosner Guy, « Institutionnalisation d'une recherche-action en santé animale : l'expérience du Centre d'Ecopathologie Animale », *in* C. Albaladejo et F. Casabianca (dir.), *La recherche-action. Ambitions, pratiques, débats*, Versailles, INRA, 1997, p. 91-114.
[36] Jeunesses Agricoles Chrétiennes.
[37] Nicourt, *Op. cit*.

les porcelets)[38]. L'écopathologie qui va être pratiquée à Ploufragan tient beaucoup aux particularités de ce contexte historique et géographique, ainsi qu'aux propriétés de ces trois principaux animateurs : un vétérinaire (Jean-Pierre Tillon), un agronome (François Madec) et un statisticien (Joël Josse). Ce sont eux qui mettent en place la technique médicale qui va constituer le cœur de l'expertise écopathologique.

En 1975, une pathologie qui n'était pas décrite dans la littérature vétérinaire affecte une grande partie du cheptel porcin : le syndrome de la truie maigre. Madec et Josse décident d'entreprendre une enquête statistique, en utilisant les méthodes de l'analyse géométrique des données, notamment l'analyse factorielle des correspondances, afin de comparer les caractéristiques de la conduite d'élevage entre troupeaux atteints et indemnes. Ayant identifié un certain nombre de variables entre ces élevages, ils mettent en place des mesures de prévention avec les éleveurs, basées sur une modification de certains facteurs associés à la présence du syndrome. Le résultat est, semble-t-il, spectaculaire et sera souvent mobilisé, parmi d'autres, dans des récits héroïques qui mettent en scène les écopathologistes comme des « détectives de la santé », de la même manière, en somme, que les grands mythes qui ont forgé l'histoire de l'épidémiologie de terrain[39]. C'est en tout cas à partir de cette étude que la méthode écopathologique va être formalisée : celle-ci doit s'intéresser principalement aux maladies dites « d'élevage » et les appréhender dans une perspective populationnelle, multifactorielle et interdisciplinaire[40]. Très rapidement, les écopathologistes de Ploufragan militent non seulement pour un abandon de la conception pastorienne des maladies animales mais également pour une articulation de la médecine vétérinaire avec des approches zootechniques et économiques[41].

Mais à la différence de leurs homologues auvergnats et rhônalpins, les écopathologistes bretons vont jusqu'à abandonner les tableaux cliniques de la symptomatologie vétérinaire en inventant une méthode d'inférence statistique qui permet de redéfinir ce qu'on peut considérer comme une maladie. Il ne s'agit pas seulement d'utiliser les techniques de modélisation statistique pour identifier un faisceau de causes à une manifestation pathologique (que l'on aura repéré par les signes cliniques classiques du diagnostic vétérinaire), mais d'utiliser en premier lieu ces techniques statistiques pour déterminer les évènements biologiques, zootechniques et économiques que l'on peut qualifier

[38] Conseil Général Vétérinaire, *Histoire des services vétérinaires français*, Paris, CGV, 2006.
[39] Buton François, « De l'expertise scientifique à l'intelligence épidémiologique : l'activité de veille sanitaire », *Genèse*, 65, 2006, p. 71-91.
[40] Madec François, Josse Joël, *Application d'une méthode d'étude sanitaire globale à la prévention des troubles digestifs du sevrage du porcelet*. Rapport, SPP de Ploufragan, 1980, 72 p.
[41] Tillon Jean-Pierre, *Etude sanitaire globale des élevages industriels de porc,* Rapport, SPP de Ploufragan, 1981, 113 p.

de pathologiques. Dans cette acception, la santé animale est intimement liée aux performances technico-économiques et ne constitue plus un territoire autonome de l'élevage. Elle est, aux côtés de la génétique, de l'alimentation, du logement, etc. l'un des facteurs influant sur la productivité d'une exploitation agricole et l'identification des facteurs de risque sanitaires vise autant à prévenir les maladies des animaux qu'à optimiser les rendements de l'éleveur[42]. Encore une fois, c'est par l'ouverture à d'autres formes de savoirs et de pratiques que l'expertise vétérinaire cherche à assurer sa légitimité sur le territoire (désormais hétéronomisé) de la santé animale.

Si cette technique statistique, et la conception de la pathologie qu'elle favorise, rénove les savoirs et les pratiques de la médecine vétérinaire, elle n'est cependant possible, comme à Theix avec les EEPC ou à Villeurbanne avec les programmes Ecopatho Transfert, que grâce à la mise en place d'un dispositif organisant la production des données, l'encadrement des élevages et, *in fine*, la circulation de l'expertise vétérinaire. Celui-ci se construit progressivement avec la mise en place des « réseaux d'enquête » de la SPP, qui compte plus de 600 élevages au milieu des années 1980 (contre une trentaine lors de la création de la Station)[43].

Au total, si cette méthode statistique constitue indéniablement LA marque de fabrique de l'écopathologie (elle sera ensuite utilisée dans les trois centres), on perçoit tout le paradoxe qu'elle peut représenter à l'égard du projet politique initial d'une forme *alternative* de médecine vétérinaire. Certes, l'écopathologie favorise l'émergence d'une approche préventive des maladies animales, qui renoue avec une expertise agricole longtemps délaissée par la profession vétérinaire, et permet, en définitive, aux éleveurs une meilleure maîtrise de leur outil de production. Mais, d'une certaine façon, l'écopathologie accompagne plutôt que ne remet en cause le développement du modèle productiviste. Ceci est particulièrement visible à la SPP de Ploufragan, qui est explicitement au service d'une certaine conception de

[42] Le programme annuel des Journées de la Recherche Porcine (JRP) sur la période considérée (années 1970 – années 1990) est un bon indicateur de l'intégration des problématiques sanitaires dans la définition des (« bonnes ») pratiques d'élevage (http://www.journees-recherche-porcine.com/). Les JRP sont organisées par l'Institut du porc, créé en 1961 et dont la mission est d'accompagner les opérateurs de la filière (élevages, coopératives, abattoirs, etc.) vers une modernisation technico-économique de l'appareil de production. Minoritaires au début des années 1970, les questions de santé animale se développent considérablement dès la fin de la décennie (les membres de la SPP sont presque systématiquement les auteurs de ces communications et publications) et deviennent à partir de 1985 le deuxième item le plus fourni des JRP en nombre d'interventions (après l'alimentation et devant la génétique et le logement). On notera par ailleurs, comme le souligne Jocelyne Porcher, que les travaux présentés lors des JRP s'inscrivent dans la stricte optique d'une augmentation de la productivité des exploitations porcines et ne comportent, à de très rares exceptions près, aucun recul critique sur le modèle industriel : Porcher Jocelyne, *Cochons d'or. L'industrie porcine en question*, Versailles, Quae, 2010.

[43] Calavas, *Op. cit*.

l'agriculture, mais se réalisera également dans les deux autres centres via la réappropriation des savoirs et des techniques écopathologiques par les acteurs agricoles. Ainsi, malgré une montée en puissance assez rapide, qui s'explique notamment par les enjeux que posent les recompositions du monde agricole à la médecine vétérinaire, l'écopathologie va vite se trouver face à ses contradictions, qui brideront l'essor (et l'espoir !) d'une forme alternative de médecine vétérinaire.

III - La disparition paradoxale de l'écopathologie

Au-delà des situations particulières de chaque centre, deux tendances expliquent la disparition de l'écopathologie. D'une part, elle se voit concurrencée par l'émergence d'un autre savoir vétérinaire porteur d'une approche préventive des maladies animales mais orienté vers une expertise de santé publique, l'épidémiologie. D'autre part, une nouvelle recomposition du paysage agricole français à partir des années 1990 achève le décloisonnement de la santé animale (notamment dans les filières industrielles aviaires et porcines) et empêche la médecine vétérinaire de se doter d'une expertise agricole parfaitement légitime (c'est-à-dire monopolistique et non contestée). Toute le paradoxe est là : si, conformément à son projet initial, les savoirs et les techniques singuliers d'une « gestion sanitaire » des troupeaux sont appropriés par les éleveurs et les professionnels de l'AST et que, en corolaire, la profession vétérinaire délaisse progressivement l'activité rurale et se voit confier un nombre croissant de missions de santé publique[44], l'écopathologie perd en partie sa raison d'être. D'une certaine façon, comme en Grande-Bretagne vingt ans plus tôt[45], la médecine vétérinaire échoue à se construire une forme légitime d'expertise agricole.

1 - L'écopathologie rattrapée par l'épidémiologie

La première cause de la disparition de l'écopathologie est le développement parallèle de l'épidémiologie animale, qui commence à partir du milieu des années 1980 à s'opérer sur un mode concurrentiel. Pendant une petite dizaine d'années, ces deux formes d'expertise vétérinaire sont en effet restées peu différenciées, au sens où elles ne faisaient pas l'objet d'un

[44] Hubscher, *op. cit.* ; Muller Séverin, « Quelles effets des politiques de santé publique sur la profession vétérinaire ? », *Revue d'études en agriculture et environnement*, 90 (4), 2009, p. 365-371.
[45] Woods, *op. cit.*

travail de distinction. Ecopathologie et épidémiologie ont ainsi pu se nourrir mutuellement (en particulier sur le plan de la technique statistique[46]) et œuvrer à leur institutionnalisation de façon coalisée. Mais lorsque s'amorce une réflexion des pouvoirs publics sur la nécessité d'encourager une approche préventive des maladies animales, les écopathologistes ne parviennent pas à défendre leur conception de la médecine vétérinaire, que ce soit auprès de l'INRA ou des services vétérinaires. A l'inverse, quelques enseignants de la Chaire des maladies transmissibles de l'Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort imposent à l'échelle nationale une épidémiologie pastorienne construite autour du modèle de la « contagion »[47].

A la fin des années 1970, près de vingt ans après la création du département de recherche vétérinaire à l'INRA, celui-ci a clairement repositionné la santé animale au sein de l'Institut, même si les chercheurs de Theix et Nouzilly (les deux principaux centres du département) ne jouissent pas du même prestige académique que les généticiens et les microbiologistes de Jouy-en-Josas. Mais ces deux centres sont en concurrence : depuis la décentralisation de la recherche en santé animale dans les années 1960 et sa reprise en main par les vétérinaires, Theix et Nouzilly se disputent le leadership départemental[48]. D'une part, parce que certaines équipes travaillent sur les mêmes problématiques (autour des questions de nutrition et de reproduction notamment) et d'autre part, parce que leurs directeurs respectifs sont en opposition quant à leur conception de la pathologie animale : Brochart est, comme nous l'avons vu, un anti-infectieux ; son adversaire, Michel Plommet, bactériologiste et grand spécialiste de la brucellose, est au contraire un partisan de l'approche pastorienne, dominante, considérant que les microbes sont les causes premières des maladies[49].

Cette opposition au sein de l'INRA sur la conception de la pathologie animale, associée au développement de l'épidémiologie pastorienne à l'Ecole d'Alfort contribue à marginaliser le laboratoire d'écopathologie de Theix. En effet, Plommet s'associe aux alforiens dont les approches constituent pour lui la continuité des prophylaxies collectives auxquelles il a été directement impliqué pendant la lutte contre la brucellose au début des années 1970[50]. Cette marginalisation s'accentue lorsque, la décennie suivante, s'amorcent les

---

[46] Bénet Jean-Jacques, « Compte-rendu du stage à la Station de Pathologie Porcine de Ploufragan (20-24 septembre 1982) », *Bulletin de l'AEEMA*, 1982, p. 82-92.

[47] Il ne s'agit évidemment pas, dans cet article, de retracer l'histoire de l'épidémiologie animale. Quelques éléments sont néanmoins importants pour comprendre l'échec d'une institutionnalisation durable de l'écopathologie. Nous mobilisons en cela une partie du matériau d'une enquête en cours (entretiens, archives) pour documenter cette histoire parallèle et les relations qu'elle entretient avec celle de l'écopathologie.

[48] Interview de Gilbert Jolivet. Archives Orales de l'INRA.

[49] Cranney Jean, *INRA, 50 ans d'un organisme de recherche*. Versailles, INRA, 1996.

[50] Interview de Michel Plommet. Archives Orales de l'INRA.

réflexions qui mèneront à la constitution des réseaux de surveillance épidémiologique des maladies animales. Peu nombreux voire absents des espaces où se formalisent les échanges entre les pouvoirs publics, le monde agricole et les organismes de recherche et d'enseignement vétérinaire (groupes de travail de l'INRA et du ministère, AEEMA[51]…)[52], les écopathologistes vont peu à peu perdre les quelques soutiens dont ils disposaient, en premier lieu celui de la FNGDSB, qui cesse sa participation aux EEPC de Theix en 1986[53].

La création du CNEVA[54] en 1988 marque ensuite le début d'une fédération des différents dispositifs d'enquête et de production des connaissances sur les maladies animales, comprenant à la fois les dispositifs de prophylaxies cogérés par les GDS et les services vétérinaires, divers réseaux de surveillance encore embryonnaires et les réseaux d'étude des maladies d'élevage mis en place par les écopathologistes[55]. Tous ces dispositifs vont progressivement être réorientés vers une logique de surveillance épidémiologique, autrement dit une expertise de santé publique vétérinaire dont le but n'est pas directement d'améliorer les performances sanitaires et technico-économiques des élevages mais de s'assurer du caractère indemne du cheptel national afin de permettre la commercialisation des produits animaux et de prévenir la transmission des maladies (y compris à l'homme). Devant une telle transformation des dispositifs d'action publique en matière de santé animale, qui s'amorce dès la fin des années 1980 et se concrétisent durablement les deux décennies suivantes avec la création de l'AFSSA[56] et la réforme de la DGAL[57], l'expertise vétérinaire se renforce dans le domaine de la santé publique[58] mais délaisse les compétences en termes d'encadrement des pratiques d'élevage que l'écopathologie cherchait à valoriser.

Mais il ne s'agit pas seulement d'une remise en question des dispositifs de l'écopathologie, c'est-à-dire des formes d'organisation socioéconomiques et sociotechniques mises en place pour gérer la santé des troupeaux. C'est également la légitimité des savoirs et des pratiques des écopathologistes qui est attaquée sur un plan académique. L'analyse

[51] Association pour l'Etude de l'Epidémiologie des Maladies Animales.
[52] Entretiens avec Barbara Dufour et Gilbert Jolivet ; archives privées de Gilbert Jolivet (ancien Directeur de la Qualité et ancien président du CNEVA).
[53] Plommet Michel *et. al.*, « Histoire de la commission scientifique de la FNGDSB », *Epidémiologie et santé animale*, 46, 2004, p. 137-148.
[54] Centre National d'Etudes Vétérinaires et Alimentaires.
[55] Dufour Barbara, « Naissance et développement de l'épidémiosurveillance animale en France », *Epidémiologie et santé animale*, 23, 1993, p. 83-100.
[56] Agence française de sécurité sanitaire des aliments.
[57] Direction générale de l'alimentation.
[58] Muller Séverin, *op. cit.* ; Alam Thomas, « La vache folle et les vétérinaires. Récit d'une victoire inattendue et paradoxale sur le terrain de la sécurité sanitaire des aliments », *Revue d'études en agriculture et environnement*, 90 (4), 2009, p. 373-398.

factorielle des correspondances, si elle a fait ses preuves en termes de conseil (zoo)technique auprès des éleveurs en voie d'intensification, commence à être décriée scientifiquement à partir de la fin des années 1980. Ce mouvement s'observe dans tous les pôles de l'écopathologie et est à mettre en corrélation avec l'entreprise, essentiellement menée par les alforiens, de constitution de l'épidémiologie en une « discipline » à part entière de la recherche et l'enseignement vétérinaire. Ce travail implique de satisfaire certains critères de l'excellence académique, à commencer par les publications dans des revues internationales. Or, les techniques statistiques issues l'analyse géométrique des données n'ont pas cette reconnaissance, contrairement aux méthodes de régression logistique, importées de l'épidémiologie vétérinaire anglo-saxonne.

> Ils [les alfroiens] nous disaient : « écoutez, les petits, faudra arrêter ça si vous voulez publier ». Et nous, on disait : « on s'en fout, c'est une bonne méthode ». Et c'est un complot presque, enfin pas un complot mais on se disait un peu : « on n'accepte pas mes publications parce que, parce que les gens sont contre l'école française d'analyse des données ». (…) Ils nous ont plombés du point de vue académique, c'est-à-dire qu'on n'a pas compris. En réalité, je pense que, moi le premier, bien évidemment, et quelques-uns autour de moi, on avait des œillères et on ne comprenait pas très bien comment marchait la recherche et l'académisme. Et on avait une tendance un peu post-soixante-huitarde à mettre dans une même poubelle les mandarins et ceux qui avaient les pieds nus.
>
> Un écopathologiste de Villeurbanne, 70 ans, retraité

Face à cette situation, l'écopathologie n'a guère le choix. Elle doit se transformer et s'adapter, quitte à perdre définitivement ses ambitions originelles de développer une forme d'expertise agricole au sein de la médecine vétérinaire. Les trois centres d'écopathologie connaissent alors des situations très contrastées. Theix s'engage vers une reconversion à l'épidémiologie : le laboratoire change de nom en 1998 et contribuera la décennie suivante à l'institutionnalisation de la discipline au sein de l'INRA, aux côtés notamment d'une unité de recherche nantaise qui s'est développée dans les années 1990. Ploufragan, de par sa fonction d'appui technique à la filière porcine, n'abandonnera certes jamais totalement l'approche écopathologique dans la mesure où elle revêt une certaine efficacité dans la prévention des maladies d'élevage d'origine multifactorielle. Mais la SPP n'ayant jamais été porteur du projet politique des « pionniers » Fontaine et Brochart, elle ne permettra pas à l'écopathologie de survivre en tant que médecine vétérinaire alternative (au modèle productiviste). Au contraire, elle contribuera à faire sortir ce régime d'expertise du giron de la médecine

vétérinaire au profit des organisations techniques et économiques de la filière porcine. Enfin, Villeurbanne ne parviendra à effectuer aucune de ces formes de reconversion et disparaîtra totalement.

Pour autant, le déclin de l'écopathologie ne correspond pas à sa disparition pure et simple mais renvoie plus spécifiquement à la fin d'une forme d'expertise *proprement* vétérinaire. En ce sens, l'histoire avortée de l'écopathologie s'inscrit parfaitement dans la continuité des processus engagés depuis la fin du XIXe siècle (développement d'une expertise de santé publique plutôt que d'une expertise agricole), que n'ont finalement pas su ou pu enrayer les hérauts de cette conception alternative de la médecine vétérinaire.

2 - La domestication de l'écopathologie

« *On a scié la branche sur laquelle on était assis* ». Ces quelques mots sont revenus plusieurs fois dans les entretiens menés avec les écopathologistes. Ils évoquent l'appropriation des savoirs et des pratiques écopathologiques par les acteurs agricoles, en particulier les techniques statistiques de l'analyse géométrique des données qui leur ont permis d'intégrer les problématiques sanitaires à la gestion technico-économique de l'exploitation, sans être formés, bien sûr, à la médecine vétérinaire[59]. On pourrait certes arguer que là résidait le projet politique de Fontaine, à savoir ouvrir l'expertise vétérinaire aux éleveurs et rompre avec le schéma d'une médecine clinique et libérale. Mais force est de constater que ce décloisonnement de la santé animale, d'une part, s'est fait au service d'un mode de production que les pionniers de l'écopathologie pensaient, ou espéraient, enrayer et, d'autre part, qu'il a échoué à réinstaurer la légitimité d'une expertise vétérinaire « agricole ».

Ce décloisonnement renvoie à deux dynamiques entremêlées. D'un côté, il désigne le fait que la juridiction de la santé animale se dédouane partiellement du monopole historique de la médecine vétérinaire (à tout le moins pour les maladies dites d'élevage). De l'autre, il témoigne du désenclavement de la santé animale par rapport à d'autres « secteurs » de l'élevage moderne, comme la génétique, l'alimentation, la zootechnie... L'écopathologie réussit certes son pari de rénover les savoirs et les pratiques médicales sur les maladies animales mais échappe aux ambitions politiques de ses entrepreneurs dans les années 1990.

[59] Dans le cas de la filière porcine, il est ainsi tout à fait significatif que dans les communications présentées lors des JRP dans les années 1990 (voire, dans une moindre mesure, dès la fin des années 1980), la technique de l'analyse factorielle des correspondances soit de plus en plus utilisée dans les travaux relatifs à l'alimentation et la génétique, et que des variables « sanitaires » (mortalité, prévalence de maladies, etc.) soient intégrées aux modèles d'analyse (ce qui n'était pas le cas quinze ans plus tôt).

Elle est d'une certaine façon « domestiquée »[60] par les acteurs du développement agricole et les organisations économiques du monde de l'élevage et cesse d'être un régime d'expertise alternatif. A trop s'ouvrir, les pratiques et les savoirs écopathologiques ont perdu leur capacité de *distinguer* la médecine vétérinaire d'autres types d'approches de la santé animale et, partant, de rester les détenteurs légitimes de cette juridiction, à tout le moins dans la perspective d'un encadrement technique des pratiques d'élevage. La disparation du centre de Villeurbanne est tout à fait emblématique de cette tendance.

Créé au milieu des années 1980 afin d'encourager la formation d'une expertise agricole au sein de la médecine vétérinaire et d'en partager les savoirs et les techniques avec tous les acteurs de la santé animale, le Centre d'écopathologie a bénéficié d'un appui politique régional important. Mais les recompositions du paysage syndical et des politiques de développement agricole dix ans plus tard, en particulier la transformation des dispositifs de conseil technique (via, notamment, leur monétarisation)[61], ont rapidement rendu sa présence inutile dans le tissu institutionnel de l'AST rhônalpin. A partir du moment où les coopératives, les instituts techniques voire les Chambres d'agriculture ont été en mesure de mener leurs propres enquêtes statistiques et où les pratiques d'élevage en matière de gestion sanitaire ont été standardisées (par l'élimination des exploitations les moins productives), les problématiques de santé animale sont devenus moins saillantes et le centre d'écopathologie a perdu sa principal raison d'être. N'étant plus en mesure de fournir une expertise spécifique, les financements se sont rapidement taris et le centre fût contraint de fermer ses portes.

> Quand les financements ont commencé à se réduire en 90-95, on a trouvé des contrats extérieurs, on a fait des enquêtes pour d'autres. On aurait pu continuer, même en réduisant, en améliorant, en vendant, tout ça. (…) Mais une partie des services étaient déjà rendus par des organisations économiques, c'est-à-dire les coopératives, etc., qui soit les faisaient payer directement, soit intégraient le prix de ces services dans l'aliment, etc.
>
> Un écopathologiste de Villeurbanne, 70 ans, retraité

Au terme de cette (brève) aventure, les trajectoires individuelles des vétérinaires villeurbannais illustrent parfaitement le double étau dans lequel a été prise l'écopathologie : tandis que certains se reconvertissent à l'épidémiologie, que ce soit à l'INRA ou dans les laboratoires du CNEVA, d'autres rejoignent différentes structures professionnelles agricoles,

[60] Dedieu François, Jouzel. Jean-Noël, « L'enquête arsenite de soude, ou l'histoire d'un savoir domestiqué », *in* M. Alaluf et. Al. (dir.), *Mesures et démesures du travail*. Bruxelles, Editions Université de Bruxelles, 2012, p. 197-206.

[61] Labarthe Pierre, « Trajectoires d'innovation des services et inertie institutionnelle. Dynamique du conseil dans trois agricultures européennes », *Géographie, Economie, Société*, 7(3), 2005, p. 289-311.

comme l'Institut de l'Elevage, et se lancent dans une carrière de conseillers techniques. La domestication de l'écopathologie marque ainsi l'appropriation d'une médecine vétérinaire préventive par les acteurs agricoles mais dont l'inévitable corolaire est non seulement l'abandon d'une critique politique du modèle productiviste, qui était pourtant au fondement du projet écopathologique, mais également l'échec de la légitimation d'une expertise agricole au sein de la médecine vétérinaire (que l'on peut objectiver, entre autre, par le déclin de l'activité rurale au sein de la profession[62]). Ainsi, si le décloisonnement de la santé animale a été pensé à la fois comme une façon d'enrayer la domination sociale, économique et technique des éleveurs par les élites agricoles et comme une forme de salut de l'expertise vétérinaire face aux concurrences dont elle faisait l'objet, ces tendances n'ont au final pas su lever leurs contradictions et favoriser un essor durable de l'écopathologie. Comment ne pas penser aux mots de Michel Fontaine qui, à propos du Cefale en 1974, donc avant même que l'écopathologie ne se forme en tant que telle, entrevoyait déjà les conditions de cette domestication :

> Le désir d'un cheminement vers l'intégration des activités techniques et scientifiques au milieu producteur pour une modification des rapports sociaux actuels et pour un essai de rapprochement avec les conflits portant sur les processus de production, s'exprime mal. De plus, ce désir n'est pas perçu par la grande majorité des paysans interrogés et il est combattu par le fonctionnement même des organismes que les agriculteurs se sont donnés et qu'ils ont acceptés. (…) Dès lors, une question se pose pour le groupe en quête de dialogue avec le monde rural : à partir de quel moment et selon quelle nature de l'étude entreprise, le travail réalisé devient-il un service intégré à l'ensemble des services institués ? Autrement dit qui va faire la récupération si ce travail est sérieux ? les professions libérales ? les organismes dispensateurs de conseils techniques ? les firmes à l'affût d'arguments pratiques publicitaires ? les administrations agissant pour une « meilleure agriculture » etc. ?[63]

Conclusion

Au total, l'écopathologie naît entre le milieu des années 1970 (Theix et Ploufragan) et le milieu des années 1980 (Villeurbanne), chacun des trois sites présentant quelques spécificités qui s'expriment par un positionnement singulier en matière de recherche, d'appui technique et de développement agricole local. Ces trois expériences permettent de caractériser

[62] Muller Séverin, *op. cit.*
[63] Fontaine, *op. cit.*, p.447-448.

ce qu'a été l'écopathologie. Sur le plan des savoirs, elle consiste en une approche populationnelle, multifactorielle et interdisciplinaire de la pathologie animale. En termes de pratiques, elle renvoie à la technique du suivi longitudinal et à l'analyse géométrique des données (identification de facteurs de risque), permettant l'articulation du sanitaire et du (zoo)technique et visant la prévention (plutôt que le soin) des maladies animales. En matière de dispositif, elle suppose une modification des relations socioéconomiques et sociotechniques entre les vétérinaires et les acteurs de la santé animale (éleveurs, techniciens agricoles, professionnels de l'AST). L'écopathologie constitue ainsi une forme de médecine vétérinaire alternative, tendant vers un décloisonnement de la juridiction de la santé animale telle qu'elle s'était historiquement constituée et adossée à une critique politique de l'élevage intensif.

Elle se solde néanmoins par un échec au regard de ses ambitions initiales. D'une part, si elle parvient certes à fournir aux éleveurs des moyens de résister aux formes de domination sociale, économique et technique qu'engendraient le modèle productiviste, cela se fait finalement via l'accompagnement vers une gestion sanitaire adaptée aux conditions d'élevage industriel plutôt que leur remise en question. D'autre part, l'appropriation (et la domestication) des savoirs et des techniques écopathologiques par les acteurs agricoles a empêché la médecine vétérinaire de sortir de son carcan clinique et infectieux et de développer une forme d'expertise dont elle aurait pourtant besoin pour réinstaurer, de façon incontestable, la légitimité de son monopole professionnel sur la juridiction de la santé animale. Les débats récurrents (voir par exemple le récent rapport Guéné[64]) sur la nécessité de valoriser l'audit et le conseil (zoo)techniques dans l'activité vétérinaire par rapport aux actes médicaux classiques, comme le diagnostic, la chirurgie, la prescription ou la délivrance du médicament, peuvent ainsi être perçus comme une manifestation contemporaine de cet essor contrarié de l'écopathologie.

[64] Guéné Charles, *Vers une profession vétérinaire du XXIe siècle*, Rapport au Premier Ministre et au Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, 2008, 61 p.